



Département
Morbihan



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION VANNES, LE VENDREDI 7 JUIN 2019

La séance est enregistrée avec l'accord des intervenants.

Etaient présents(es) Mesdames, Messieurs :

Jean-Claude AUDRAIN, section de BREHAN,
Alain BENOIT, section de CAMPENEAC,
Robert BOTEREL, section de PONTIVY,
Christiane GUARCH, section de NEUILLAC,
Bertrand GUERIN, section de NEUILLAC,
Philippe De KERANGAL, section de Lorient
Yves LE FERRAND, section et CAUDAN, assisté du Secrétaire Monsieur ETIENNE
Marie-Claire LETURGIE, section de SAINTE ANNE D'AURAY
Marc LE ROUZIC, section de CARNAC,
Michel MAZURET, section de SAINTE ANNE D'AURAY,
René MUGNIER, section de VANNES,
Jean PELARD, section de CAMPENEAC,
Francis PLANCKE, section de MERLEVEZ,
Paul QUERO, section de BREHAN,
Albert RICHARD, section de LORIENT,

Etaient absents et excusés et ont donné pouvoir:

Jean-François CALCET, section de BEIGNON,
Jean-Yves HILQUIN, section d'ARRADON,
Jean-Claude MAILLARD, section de SAINT DOLAY-THEILLAC,
Jean VALLOIR, section de CARNAC

ACCUEIL :

Le Président départemental, Francis PLANCKE ouvre la séance à 10h15, remercie les participants, et demande une minute de silence en mémoire de tous les disparus.

FP JCG
JLL

Le Secrétaire Général, René MUGNIER prend la parole et donne le bilan de l'Assemblée Générale et du Congrès départemental qui ont eu lieu à CAUDAN le 27 Avril 2019.

Sur le plan financier, tout d'abord, Il tient simplement à rappeler qu'en 2013, que sous la Présidence d'Henri Chemin, Francis Plancke étant Trésorier, et de Jean Valloir, lorsqu'il avait organisé l'assemblée générale à Vannes, il était parti sur un budget 0 euros.

Les avances étaient faites sur la trésorerie de la section.

A la fin, s'il restait quelques recettes en plus, il les gardait, et s'il manquait quelques euros, la Fédération accordait un réajustement.

Or, il remarque que certaines sections, par la suite, faisaient des bénéfices, mais demandaient quand même une aide à la Fédération.

Francis Plancke intervient alors, en rappelant que si la Fédération avait aidé certaines sections, cela faisait suite à une répartition de subventions dépassant toute espérance.

La parole est donnée à Monsieur Le Ferrand, organisateur à Caudan.

Cela n'a pas été toujours facile pour l'équipe organisatrice, en raison de l'indisponibilité de la salle la veille de cette manifestation.

A noter que même Monsieur le Maire de Caudan a apporté sa contribution pour l'installation !

l'accueil des invités ayant eu lieu dans un local qui venait d'être rénové....

Les peintures étaient encore fraîches de la veille au bar, où était servi café, vin...

Malgré cela, ce fût une réussite en nombre de participants : environ 300 personnes se sont retrouvées pour cette Assemblée générale, dont le Député Jean Michel Jacques, le sénateur Jacques Le Nay s'étant excusé et le Maire de Caudan, Conseiller Général, Monsieur Gérard FALQUERHO.

L'ensemble de la cérémonie s'est bien déroulé avec un moment fort : la levée des Couleurs, la remise de décorations.

Le repas facturés sur une base de 255 convives, a fait apparaître le problème récurrent lors du remplissage des tablées.

Comment éviter la précipitation des convives, avec le non respect des places réservées à la table d'honneur, pour les personnalités.

Francis Plancke insiste qu'il faudrait trouver, à l'avenir, une solution précisant, à l'avance, et non au dernier moment, les noms des invités à la table d'honneur, et de faire respecter ce protocole, afin d'éviter ce « désordre ».

Peut-être ne pas disposer les chaises de cette table dès le départ !

C'est le seul point noir de la journée, dont il faudra tirer des enseignements

Christiane Guarch apporte un apaisement, en disant que cela a permis de faire connaissance, et échanger avec d'autres personnes du Département que l'on n'a pas souvent l'occasion de rencontrer.

Francis Plancke conclut sur ce sujet, en disant que le principal était que tout se soit bien déroulé dans l'ensemble, l'impression générale restant très positive, ... et que le repas était bon !

FD

Scg

4 CL

Des félicitations générales ont été données à Monsieur LE FERRAND, Président de la section, ainsi qu'à son secrétaire Monsieur ETIENNE pour la tenue, l'organisation et le succès de cette manifestation, avec un budget final maintenu en équilibre.

Francis Plancke évoque alors le problème survenu au moment du vote.

Il manquait le listing des votants pour chaque secteur.

Cette bévue a été signalée à temps par Michel Mazuret, ce qui obligea Nelly Benoit, la secrétaire nouvellement recrutée, à réparer cet oubli, et à rester confinée sur le lieu des votes au lieu de participer à l'ensemble du Congrès, ce qui lui aurait été bénéfique pour sa première prise de contact avec l'ensemble des participants.

Albert Richard fait remarquer qu'auparavant, c'était Sylvie Le Floch qui assurait toutes ces formalités.

Francis Plancke rétorque qu'elle n'a laissé aucune instruction pour sa succession.

Ce qui est regrettable.

Mais la Fédération ne doit pas être dépendante de son employée, les membres du bureau doivent, chacun en ce qui les concerne, avoir connaissances des actions à mener.

Il demande à Michel Mazuret de faire une check-list pour les opérations de vote à venir.

C'est toujours en corrigeant des erreurs que l'on avance !

C'est en effet Nelly, la nouvelle secrétaire, qui aurait dû faire ce compte rendu, et de ce fait, en a été empêchée.

Le Président a donc réalisé ce compte-rendu, et Marie-Claire Léturgie a jugé bon d'y ajouter une touche de modernité, en y insérant une petite sélection de ses photos prises tout au long de cette journée.

A ce sujet, si un grand nombre d'entre vous a bien apprécié cette nouvelle présentation imagée, et plus attractive, certains, sans doute peu habitués à une lecture sur écran, et procédant à un tirage papier systématique, ont estimé que cela revenait trop cher en encre pour l'imprimante....

Domage....

Les corrections demandées ont été réalisées, les oublis complétés, à savoir :

- Les noms des intervenants,
- le paragraphe concernant la sortie offerte aux épouses et veuves ont été ajoutés.

XCC FP JCM

- Les photos ont été retirées du texte, et quelques unes seulement seront envoyées en pièces jointes, ou disponibles sur demande par e-mail, auprès de Marie-Claire Léturgie.

Celle-ci se propose d'envoyer le CD souvenir complet de toutes ses photos, à Monsieur Le Ferrand, en remerciement de leur travail accompli.

Le secrétaire général, Gérard Mugnier revenant sur un différend l'opposant au Président lui signifie que le protocole n'avait pas été respecté en début de séance, notamment l'horaire d'ouverture de l'Assemblée Générale, et l'oubli de la minute de silence. (1)

Puis il est revenu sur le projet de CR de l'Assemblée Générale, le manque des noms des intervenants ainsi que l'absence des signatures en bas du projet.

Francis Plancke précise que s'agissant d'un projet ces deux derniers points seront corrigés dans la version définitive du compte rendu qui est normalement du ressort du secrétaire général.

Marie-Claire Léturgie propose de mettre fin à ce différend, avec une mesure d'indulgence, et de considérer cette année comme une « année blanche », suite à la récente nomination de la Secrétaire, qui ne pouvait tout savoir et tout gérer en si peu de temps.

Albert Richard évoque alors le problème du recrutement de la nouvelle secrétaire, sans période transitoire avec la nouvelle.

Francis Plancke rétorque que la loi interdit tout recrutement avant licenciement pour motif économique, et que Sylvie Le Floch, qui avait choisi un contrat de sécurisation, a attendu, à chaque étape, la date butée pour exprimer son intention de quitter son poste, et elle est partie qu'au dernier jour, voire la dernière minute de son contrat.

Et c'est seulement après son départ que la procédure de recrutement a pu être lancée.

L'étude des différents CV s'est faite en présence de quelques membres du C.A.

Le recrutement final entre les 3 candidates retenues après étude des CV, s'est déroulé en présence du Président et de M.Claire Léturgie.

Christiane Guarch également contactée, étant retenue par l'UNC Paris.

Il est vrai que cette année, si riche en manifestations diverses, a posé des problèmes structurels quant à leurs organisations, avec une secrétaire encore bien novice, et assez peu secondée ou aidée dans le « débroussaillage » des différents dossiers.

5CM
FD HCL

Il faut reconnaître, que dans cet espace temps entre le départ de Sylvie Le Floch et la prise fonction effective de Nelly Benoit, certains oublis ou erreurs ont pu être commis.

Ce qui fût souligné par Albert Richard.

Marie-Claire Léturgie réitérant sa demande d'indulgence pour cette année transitoire.

C'est alors qu'échange verbal que l'on pourrait qualifier de vif s'en est suivi entre le Président et le Secrétaire Général.

Gérard Mugnier estimant qu'il n'était pas indispensable, a aussitôt décidé de démissionner et quitta immédiatement la réunion, demandant de prendre note de sa décision.

S'étant exclu lui-même, sa décision fût entérinée par les membres du Conseil d'Administration.

Le conseil d'administration est à cet instant composé de 17 membres, à savoir :

Jean	Audrain	Marie Claire	Léturgie
Alain	Benoit	Jean Claude	Maillard
Robert	Boterel	Michel	Mazuret
J. François	Calcet	Jean	Pelard
Christiane	Guarch	Francis	Plancke
Bertrand	Guérin	Paul	Quero
Jean Yves	Hilliquin	Albert	Richard
Philippe	Kerandal (de)	Jean	Valloir
Marc	Le Rouzic		

On procéda alors à la suite de l'ordre du jour, à savoir l'élection annuelle du bureau et la répartition des tâches entre les divers administrateurs.

Les votes ont eu lieu à mains levées tous les membres ont été élus à l'unanimité:

Voilà le résultat pour l'année 2019/2020.

Francis Plancke, président sortant étant seul candidat à son poste, a été réélu.

Marie-Claire Léturgie, également seule candidate pour reprendre le flambeau de Secrétaire Générale, a été élue, à cette fonction, ainsi qu'à celle de Vice Présidente déléguée.

FD JCM
9cl

Jean-François Calcet, absent, mais consentant pour renouveler son mandat de Secrétaire Général adjoint, a été réélu à son poste, et également élu 2^e vice président délégué.

A noter que Jean-François Calcet accepte d'assurer l'intérim lors des éventuels déplacements de M.Claire Léturgie.

Jean-Claude Maillard, absent, mais préalablement consentant, a été élu Trésorier.

Albert Richard a été reconduit, à l'unanimité, à son poste de Trésorier adjoint.

Un extrait de ce procès-verbal sera communiqué Au Crédit Mutuel Arkéa de Vannes tiers. Seront seuls habilités à faire fonctionner le compte (signature chèque et opérations web et toutes opérations nécessaires):

Le président, le trésorier et le trésorier adjoint

Le nouveau bureau ayant été ainsi composé pour l'année 2019, on est passé à l'attribution des missions plus spécifiques :

Le Social maintenu à Marie-Claire Léturgie

Les OPEX à Jean-Yves Hiliquin, il est secondé par, Bertrand Guérin Opex

Le Recrutement au niveau national et départemental à Christiane Guarch

Les Soldats de France à Paul Quero

Les 39/45, AFN et TOE attribués à Jean Valloir, absent

Les Décorations internes et la logistique des infrastructures à Michel Mazuret

Le Protocole au nouveau venu : Bertrand Guérin, en remplacement de Vincent Nadalini

La Législation combattante à Philippe de Kerangal

Le secteur de Pontivy à Robert Boterel

Le secteur de Vannes à Marc Le Rouzic

Aucun changement pour :

Le secteur de Lorient à Albert Richard

Jean Pelard et son secrétaire Alain Benoit en charge du secteur de Campénéac

Jean Claude Audrain, en charge du secteur de Bréhan

Pierre Leroux et Michel Martin : ont été élus au poste de vérificateurs aux comptes.

S'ils ne peuvent assister au CA, ils peuvent néanmoins, être appelés en cas de besoin.

Marie-Claire Léturgie est chargée d'établir le nouvel organigramme pour l'année 2019

qui sera diffusé via le site, et envoyé aux Administrateurs par mail.

1er tiers 2017-2020	2ème tiers 2018-2021	3ème tiers 2019-2022
GUARCH Christiane	AUDRAIN Jean-Claude	BOTEREL Robert
GUERRIN Bertrand	BENOÎT Alain	de KERANGAL Philippe
HILQUIN Jean-Yves	CALCET Jean François	LE ROUZIC MARC
PLANCKE Francis	LETURGIE Marie-Claire	MAILLARD Jean-Claude
RICHARD Albert	QUERO Paul	MAZURET Michel
VALLOIR Jean		PELARD Jean

Une modification de ce tableau a été nécessaire afin d'éviter que le Président, la Secrétaire Générale et le Trésorier ne se trouvent dans le même tiers. La modification a reçu l'aval des administrateurs concernés

Questions diverses :

Le Congrès National à St Malo et le remplissage des cars.

Michel Mazuret, responsable de la logistique, et de la réservation des cars, déplore le manque de sérieux des sections pour fournir la liste des participants.

Entrant sur un site protégé, le badge obligatoire sera distribué.

Sans badge, pas d'entrée sur le site !

Pire.... Certains chèques envoyés directement à St Malo pour les repas, ne correspondent pas aux noms des adhérents !!!

Un mail a déjà été envoyé à toutes les sections pour rappel.... aucune réponse !

Un second envoi d'e-mail de rappel va devoir être envoyé.

Problème non résolu à ce jour !

Les 2 panneaux « Morbihan » destinés aux 2 cars vont être déposés au cariste.

Concernant la journée « UNC Rencontre-souvenir » qui aura lieu le 15 Juin prochain à Ste Anne d'Auray, un appel au don a été formulé défrayer l'association UNC de Ste Anne d'Auray des frais postaux déjà engagés qui ont été diffusés sous l'attache « UNC ».

A l'unanimité du CA, deux cents euros ont été consentis, à titre exceptionnel

Un courrier en ce sens sera envoyé au Président.

Remerciements de Michel Mazuret et M.Claire Léturgie membres de l'association de Ste Anne d'Auray.

Problème du paiement des cotisations pour les adhésions en cours d'année,

JP JCL JCA

et pour les couples d'adhérents, ou 2 adhérents dans une même famille, qui reçoivent 2 Voix du Combattant.

Quelle solution à adopter ?

Trop de problème pour dissocier la cotisation du journal.

Bertrand Guérin propose que le 2^e exemplaire pourrait être offert à un membre de la famille, remis dans un cabinet médical, coiffeur, autre...

Cela ferait une bonne publicité.

Il demande quelle contre partie est offerte lors d'un recrutement, ce qui faciliterai

la procédure d'une nouvelle adhésion, notamment chez les Opex.

Peut-être réfléchir à une journée explicative dédiée aux futurs, ou aux nouveaux recrutés.

Alain Benoit mise sur la présentation des valeurs patriotiques expliquées dès l'école.

Christiane Guarch estime qu'il faut expliquer, lors d'un recrutement, que dans le prix de la cotisation, une partie est redistribuée au social.

Marie-Claire Léturgie abonde en ce sens lors des ses interventions présentant l'ensemble des mesures sociales, en expliquant la part de solidarité dans le prix des cotisations.

Monsieur Le Ferrand évoque le problème d'Hennebont dont la section est dissoute.

Les fonds ont été ramenés à Caudan.

Que faire du drapeau, qui logiquement devrait retourner à la commune.

Le porte drapeau l'ayant gardé, il ne faudrait pas qu'après sa disparition, il disparaisse dans la nature !

Le fanion remis à Caudan devra être mis à l'honneur à chaque évènement patriotique durant cette année.

Le Président lève la séance à 12 h 20.

Dernière formalité avant le déjeuner :

La photo de famille du nouveau Conseil d'Administration 2019, adressée par e-mail à chaque membre, le jour même !

(1) Il semblerait que la minute de silence n'est pas à observer à l'ouverture de l'AG ou Congrès lorsqu'une cérémonie souvenir est programmée à l'issue des débats (voir Congrès national tenu à St Malo).

JCM

RP

HCC

Le Président



Francis Plancke

La Secrétaire Générale



M. Claire Leturgie

Le Trésorier



J. Claude Maillard

MEMBRES 1

MEMBRES 2

MEMBRES 3